

La gestion municipale, la réflexion sur la citoyenneté sont révélateurs des interrogations sur la proximité qu'elle soit sociale ou spatiale. L'organisation et le contrôle du territoire sont au cœur de la réflexion des futurs ou des nouveaux élus, au moins dans les pays démocratiques. Pour certains d'entre vous, la proximité serait un prétexte, un discours ou une bonne conscience alors que la démarche citoyenne a bien du mal à se frayer un chemin entre tradition jacobine et clientélisme banal.

Les démocraties européennes quelques soient les partis au pouvoir cherchent à répondre à la demande sociale puisque le personnel politique est chargé au travers des multiples rouages administratifs et représentatifs, d'organiser la vie de la cité. Les discours électoraux contiennent toujours un chapitre sur la nécessité d'être proche du citoyen comme le roi autrefois cherchait à être aimé du "bon peuple". Les candidats quelques soient les élections recherchent la proximité de l'électeur condition nécessaire au résultat final. Cette proximité est là aussi multiple : proximité des idées, attente réciproque de l'électeur et du futur élu qui peut être lié à la proximité sociale, claire autrefois dans le vote communiste par exemple. Mais, la période électorale est propice au cours de la campagne à la recherche par le candidat d'une proximité physique au travers d'une proximité spatiale. Celle-ci explique la présence sur les marchés, les manifestations culturelles ou sportives et le démarchage à domicile et les réunions électorales. Ces dernières s'adressent plutôt aux militants qui ont besoin d'être rassurés et galvanisés. La plupart des élections se gagnent donc sur le territoire, même s'il existe des mouvements de fond de l'opinion. L'importance prise par la télévision est révélatrice de cette recherche de proximité puisque le ou les candidats s'invitent dans l'intimité des familles, notamment pour l'élection présidentielle très personnalisée. Ce sont toutefois les élections municipales qui s'appuient le plus sur le contact direct avec les concitoyens, la commune restant le cadre de cette proximité. L'intensité des liens explique sans doute la résistance communale dans une France toujours centralisée et jacobine. Le maire ou son représentant et son administration communale rythment encore la vie familiale plus encore que le prêtre qui n'a plus la possibilité de répondre aux attentes d'une France déchristianisée. Le mariage reste l'expression de cette première proximité mais également la naissance ou le décès. En cas d'acci-

dent grave ou durant les guerres, les autorités sont chargées bien souvent d'annoncer les mauvaises nouvelles.

L'élection, notamment municipale, résulte donc d'une alchimie subtile de ces proximités le pouvoir de la cité étant délégué à des à ses représentants élus. Ceux-ci sont censés appliquer leur programme en répondant aux engagements pris. Ce contact avec les habitants est une garantie pour de futures réélections en donnant au moins l'impression d'être proche du citoyen entre deux échéances électorales.

La communication municipale informant des projets et des réalisations va en ce sens mais, les citoyens eux-mêmes sont devenus plus exigeants. On voit donc fleurir la question de la démarche citoyenne entre les échéances électorales. Des municipalités ont essayé de se doter de structures plus ou moins formalisées à côté du Conseil Municipal lui-même qui conserve ses prérogatives.

C'est ainsi qu'aux dernières élections nantaises, la liste J.M. Ayraut avait proposé des comités consultatifs de quartier chargés de répondre aux questions des habitants, de présenter des projets municipaux mais également de faire participer plus activement les Nantais aux projets envisagés. Ainsi onze comités consultatifs de quartier ont été créés avec chacun une équipe d'animation ancrée sur le quartier, disposant de moyens matériels, ouverte aux remarques et récriminations des habitants et chargée d'organiser de multiples réunions.

Ces comités s'appuient donc sur la proximité territoriale ainsi que nous avons pu le vérifier sur le quartier n° 6 : Ile de Nantes. Ces comités consultatifs ne fonctionnent pas seulement comme des bureaux des pleurs. Ils ont été chargés de présenter des dossiers et de faire participer aux réflexions préalables des aménagements envisagés sur des lieux de vie en s'appuyant principalement sur les relais associatifs. Le fichier des associations nantaises a servi pour constituer des listes recevant les premiers cou invitant aux réunions d'information et de travail.

La démarche du comité consultatif de l'Île de Nantes a expérimenté une double échelle de proximité. D'une part, des aménagements de voiries, placettes, square, passages piétons, etc. ont fait l'objet de groupes de travail spécifiques s'adressant aux habitants des sous quartiers : Beaulieu, Quartier des ponts par exemple. Parfois, il y a eu visite de chantier avec remise en cause de certains choix. D'autre part, les questions

de la cohabitation avec certains locataires gérés par les institutions sociales et fauteurs de troubles ont été abordées ainsi que les perturbations liées à la présence de boîtes de nuit. Des interventions spécifiques ont tenté de résoudre ces problèmes de promiscuité, modalité particulière de la proximité citoyenne.

Ce quartier récemment appelé Ile de Nantes est soumis à des recompositions spatiales et sociales plus globales. Si le quartier Beaulieu n'est apparu qu'après 1970, organisé sous forme de ZAC, le quartier des ponts a connu une longue régression sociale et commerciale alors que certaines activités fondamentales comme la construction navale s'étiolait avant de disparaître en 1987. L'Ouest de l'Ile est organisée par les activités économiques en mutation alors que certains équipements portuaires sont en sursis.

Le premier projet des années quatre-vingt cherchait à substituer un grand aménagement tertiaire aux Chantiers Dubigeon, puis la réflexion s'est portée sur l'ensemble de l'île avec un projet de l'architecte Dominique Perrault, préparé dans son atelier parisien bien loin des préoccupations locales. Celui-ci a été fortement critiqué par les occupants associatifs de cet ancien espace de la construction navale et par les habitants eux-mêmes lorsqu'ils étaient au courant.

Échaudé par ces critiques, la municipalité réélue en 1995 a relancé le projet Ile de Nantes par un marché de définition qui a constitué l'un des objets majeurs de ces réunions du comité consultatif de quartier.

Depuis plus d'une année ce comité consultatif a permis un contact rapproché, parfois tendu avec les trois équipes d'architectes, les représentants municipaux et les associations invitées et présentes. Les discussions ont été âpres mais le dialogue régulier a permis d'affiner les projets et de faire prendre conscience tant aux architectes qu'aux élus et animateurs que le passé de ce lieu imposait un projet spécifique, où le caractère insulaire et la présence omniprésente de la Loire devaient être affirmés. La sauvegarde des anciens chantiers de la Loire hébergeant de nombreuses associations offrait un lieu privilégié à cette proximité.

Certes, le projet de l'île de Nantes ne pourra se faire que sur le moyen et le long terme, mais il semble pour l'instant qu'il sera très différent de ce que fut la ZAC Beaulieu ou le plan Perrault schéma d'école suranné.

Cette proximité sociale et patrimoniale devient un support, il est vrai, pour aborder les échéances électorales dans de bonnes conditions, au moins sur ce quartier très atypique de l'agglomération nantaise. Le choix tout récent par le district de se transformer en communauté urbaine ne peut que renforcer d'intérêt pour cette Ile de Nantes. Elle est devenue terrain

d'expérience pour la municipalité nantaise et les associations participantes, alors que le Palais de Justice, la Maison des Syndicats vont bientôt ouvrir. Quels en seront les résultats une fois les décisions prises ? Seul l'avenir le dira.